



PROCES-VERBAL DE CONSTAT



du : 24 MARS 2017

Requérant : DREAL BRETAGNE – IST/DMOI

Pierrick LE DRO

Huissier de justice

BP 16 – 7 Rue Ollivier Perrin

22110 ROSTRENEN

Tél. : 02 96 29 00 31 – Fax : 02 96 29 16 44

Maître Pierrick LE DRO
Huissier de Justice
7 Rue Ollivier Perrin
22110 ROSTRENEN

PROCES VERBAL DE CONSTAT



L'AN DEUX MIL DIX SEPT

LE VINGT QUATRE MARS

A la requête de :

**La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
Service des Infrastructures, Sécurité et Transports
Division Maîtrise d'Ouvrage Intermodale
Pilotage d'opérations routières
Domicilié L'Armorique – 10 rue Maurice Fabre – CS 96515 – 35065 RENNES
CEDEX**

**Par l'intermédiaire de Monsieur GOMI Patrick, Adjoint au Chef de la Division
Maîtrise d'Ouvrage Intermodale**

M'a exposé ce qui suit :

Que dans le cadre du projet d'aménagement de la mise en 2 x 2 voies de la RN 164, dans le secteur de MERDRIGNAC, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique a été ordonnée par Arrêté Préfectoral du 20 Janvier 2017.

Que cette enquête publique se déroulera du lundi 20 Février 2017 au vendredi 24 Mars 2017.

Que le code de l'environnement impose de réaliser un affichage de cet arrêté, tant sur le terrain, que dans les Mairies concernées par cette enquête, c'est à dire les Mairies de Merdrignac, Trémorél, Laurenan et Goméné.

Qu'il me requérait aux fins de constater cet affichage tant sur le terrain, que dans les mairies.

Déférant à cette réquisition.

Je, Pierrick LE DRO, Huissier de Justice, près le Tribunal de Grande Instance de SAINT-BRIEUC, résidant 7 rue Ollivier Perrin 22110 ROSTRENEN, soussigné.

Je me suis rendu le 3 Février 2017, sur un itinéraire d'environ 9,5 kms, le long et aux abords de la RN 164, sur les communes de Laurenan, Goméné, Merdrignac et Trémorél.

